

Spectacle « C-RÉ-ACTION » 2021 - 7ème édition

Organisé par l'association Action-Danse Fribourg, le spectacle « C-ré-Action » est destiné aux membres d'Action-Danse désireux·ses de présenter un travail chorégraphique personnel en solo, duo ou groupe. Il est ouvert tant aux amateur·e·s qu'aux professionnel·le·s et semi-professionnel·le·s. Tous les styles de danse sont bienvenus.

La prochaine édition aura lieu :

Le samedi 27 novembre et le dimanche 28 novembre 2021
à l'Aula du Collège Gambach à Fribourg.

Possibilités de participer au spectacle :

- **En tant que danseur·euse amateur·e, avec une chorégraphie personnelle**
Solo, duo : max. 3 min.* / Groupe : max. 5 min.*
NOUVEAU ! Les organisatrices offrent cette année la possibilité aux danseur·euse·s et groupes qui le souhaitent d'être coaché·e·s par un·e danseur·euse-chorégraphe professionnel·le durant le processus de création.**
- **Dans un groupe-atelier**
Max. 10 min.*
La chorégraphie est élaborée lors d'ateliers conduits par un·e/des professeur·e·s en dehors des heures de cours. Nous insistons sur le fait que les élèves participent activement à la création.
- **En tant que chorégraphe indépendant·e, professionnel·le ou semi-professionnel·le**
Solo, duo : max. 5 min.* / Groupe : max. 10 min.*

Dans un deuxième temps, s'il était nécessaire de compléter la programmation, les organisatrices peuvent décider d'ouvrir la participation pour des pièces supplémentaires à la condition suivante :

- **Chorégraphies non créées pour l'occasion mais présentées récemment dans le cadre d'un festival, d'une audition ou d'un concours** (pas de chorégraphies de spectacle d'école !)
Solo, duo : max. 3 min.* / Groupe : max. 5 min.*

* Les organisatrices se réservent le droit de modifier la limite de durée des pièces selon le nombre de projets proposés. Par souci d'équité et pour conserver au spectacle une durée raisonnable, le temps imparti à chaque projet sera limité en cas de participation élevée. La durée maximale des pièces sera précisée à la fin septembre dans la confirmation de participation.

** Les modalités du coaching seront précisées à chaque danseur·euse et groupe intéressé·e une fois les candidatures reçues. Les organisatrices se réservent le droit de limiter l'offre et le temps de coaching en cas de trop fortes demandes.

Conditions de participation (toutes catégories confondues) :

- Être membre d'Action-Danse Fribourg (pour les mineur·e·s : faire partie d'une école membre de l'association)
- Avoir 14 ans révolus lors du spectacle (pour les mineur·e·s, la participation se fait avec l'accord du/de la professeur·e)
Si un projet de chorégraphie de groupe devait inclure des enfants en-dessous de la limite d'âge requise, une demande préalable doit être faite aux organisatrices. Celles-ci se réservent le droit d'accepter ou non la demande, selon la pertinence du projet.
- Renvoyer le formulaire d'inscription ci-joint dûment rempli **jusqu'au 31 août** par e-mail à efasel@action-danse.ch
- Présence obligatoire à la répétition générale (samedi en fin d'après-midi) et aux deux spectacles du week-end
- Les personnes présentant une pièce n'ont pas à passer d'audition et ne sont pas rétribuées

Le non-respect des conditions peut entraîner une annulation de participation du projet concerné par les organisatrices.

Une confirmation de participation sera envoyée à la fin septembre, accompagnée des informations concernant l'organisation des répétitions sur scène avec l'éclairagiste et autres détails logistiques nécessaires.

Les organisatrices vous invitent cordialement à participer à cette aventure enrichissante et chaleureuse, et se réjouissent de découvrir vos créations. Elles restent à votre entière disposition pour tout complément d'informations que vous pourriez souhaiter.

Personnes de contact :

Nathalie Favre-Pandur : 026/481 47 58 ou contact@action-danse.ch / Eugénie Fasel : 079 409 51 87 ou efasel@action-danse.ch

